



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120483

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 - 365j/365

N/REF : 15/07/2021 9H25 C:000387 I:31001
V/REF : 1807579
V/Email reçu le Jeudi 15/07/2021 à 9H25

SDC LE PRE VULIN
CHEZ SEMCODA ELLIPSE
50 RUE DU PAVILLON
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 3233-3234-7635
IMMEUBLE : PRE VULIN
80 RUE DE LA MARE
01310 POLLIAT

Feillens, le 13 Décembre 2021

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 80 RUE DE LA MARE - POLLIAT - MR TRUCHET : 0474304334 (PRES.CONSEIL SYNDICAL)

MOTIF : INTERVENIR POUR MISE EN SECURITE DE LA POMPE DE RELEVAGE

Donneur d'ordre : Mme O. MATHIEUX

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

LE 15 JUILLET 2021 A 17H15
PAS D'ACCES AU LOCAL POMPE, PAS DE REPONSE DE MR TRUCHET
VOYANT DE LA POMPE ALLUME MAIS ELLE RECRACHE DANS REGARD EXTERIEUR

OBSERVATIONS : RT LCOMPTER Email envoyé le 30/07/21 à 16H50 Mme O. MATHIEUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	36,97	36,97
1,00	H.Ouvrier Electromécanicien le 15/07	1	59,50	59,50



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120483

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	96,47
T.V.A. a 10,00%	9,64
TOTAL T.T.C.En EURO	106,11

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



15/07/2021 - 09h25

DEMANDE D'INTERVENTION

URGENT

SERVIMO BOURGOINE
550 ROUTE DE TERNANT
01570
FEILLENS
Tél : 03 85 20 30 60
Fax : 03 85 20 25 00

Bourg-en-Bresse, le 15 juillet 2021

Référence : 1807579 / MATHIEUX Oriane

Objet : 3234- MISE EN SECURITE POMPE DE RELEVAGE

Lieu de l'intervention :

Immeuble
[3234] LE PRE VULIN
80 RUE DE LA MARE
01310 POLLIAIT

Madame , Monsieur,

Nous vous remercions de prendre note de notre demande ci-après et de nous tenir informés de la suite donnée.

Exposé de notre demande: M. TURCHET, président du conseil syndical 04 74 30 43 34, nous informe que la pompe de relevage s'est mise en sécurité. Etant donné les fortes fuites, nous vous demandons de bien vouloir intervenir dans les meilleurs délais.

Merci de cliquer sur le lien contenu dans notre demande par mail et de répondre via ce lien pour tout envoi de documents (devis, factures, photos, autres documents) ou éventuels messages concernant le dossier en cours.

Veuillez impérativement libeller la facture à l'ordre du syndicat des copropriétaires de l'immeuble Pré Vulin, chez Semcoda-Ellipse 50 rue du pavillon 01000 Bourg-en-bresse

Cordialement

Oriane MATHIEUX
Gestionnaire principale de copropriétés
04 74 50 64 59
oriane.mathieux@semcoda.com

Copropriété :

LE PRE VULIN
80 RUE DE LA MARE
01310 POLLIAIT

SERVIMO BOURGOGNE
550 ROUTE DE TERNANT
01570
FEILLENS

50 rue du pavillon
CS 91007
01007 Bourg-en-Bresse
Téléphone : 04.74.22.40.66
Site : www.ellipse.immo

- J'atteste que les travaux portent sur un immeuble d'habitation achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux.
- J'ai connaissance que le respect des conditions d'application du taux réduit s'apprécie au regard de l'ensemble des travaux effectués sur la période de deux ans précédant ou suivant la date des travaux décrits dans la présente attestation.

Les travaux réalisés :

- N'affectent ni les fondations, ni les éléments hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni les façades hors ravalement.
- N'affectent aucun des éléments de second oeuvre figurant ci-dessous :
 - > Les planchers non porteurs, c'est à dire ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage.
 - > Les huisseries extérieures (dormants et ouvrants).
 - > Les cloisons intérieures.
 - > Les installations sanitaires et de plomberie.
 - > Les installations électriques.
 - > Le système de chauffage (en métropole uniquement).
- N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10%.
- Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Description
des
travaux

Madame , Monsieur,

Nous vous remercions de prendre note de notre demande ci-après et de nous tenir informés de la suite donnée.

Exposé de notre demande: M. TURCHET, président du conseil syndical 04 74 30 43 34, nous informe que la pompe de relevage s'est mise en sécurité. Etant donné les fortes fuites, nous vous demandons de bien vouloir intervenir dans les meilleurs délais.

Merci de cliquer sur le lien contenu dans notre demande par mail et de répondre via ce lien pour tout envoi de documents (devis, factures, photos, autres documents) ou éventuels messages concernant le dossier en cours.

Veuillez impérativement libeller la facture à l'ordre du syndicat des copropriétaires de l'immeuble Pré Vulin, chez Sencoda-Ellipse 50 rue du pavillon 01007 Bourg-en-Bresse

Cordialement

Ellipse - Sencoda

Bourg-en-Bresse, le 15 juillet 2021

Copropriété :

LE PRE VULIN
80 RUE DE LA MARE
01310 POLLAT

50 rue du pavillon
CS 91007
01007 Bourg-en-Bresse
Téléphone : 04.74.22.40.66
Site : www.ellipse.immo

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux Normal) et le montant effectivement payé (TVA au taux réduit).

Immeuble concerné : LE PRE VULIN 80 RUE DE LA MARE 01310 POLLAT

Fait à Bourg-en-Bresse, le 15/07/2021
Signature du preneur des travaux :

SERVIMO BOURGOGNE
S.A.S au capital de 15.000 €
550 route de Ternant
01670 CHEILLY-SENS
R.C.S BOURG-EN-BRESSE N°88 123 030
Tél. 03 85 20 30 03 - Fax 03 85 20 25 00